



APPEL A PROJETS DE RECHERCHE SUR LA MUCOVISCIDOSE

ELIGIBILITE DES CANDIDATURES

- ✓ Tous les domaines de la recherche sur la mucoviscidose sont concernés : Recherche **fondamentale (y compris la recherche translationnelle)**, recherche **clinique** et recherche en **sciences humaines et sociales (SHS)**
- ✓ Les **projets collaboratifs**, nationaux et internationaux, sont fortement encouragés, notamment pour les thématiques « infection » et « inflammation »
- ✓ Pour les projets internationaux, l'**implication d'une équipe française** (au minimum, d'un post-doctorant ayant fait ses études universitaires en France ou d'un doctorant en cotutelle avec une université française) est requise pour la recevabilité de la demande
- ✓ Plusieurs projets peuvent être soumis par un même laboratoire, s'ils concernent des sujets différents et sont réalisés par des investigateurs différents. Dans ce cas, il est obligatoire de joindre une lettre du directeur du laboratoire justifiant la pertinence des projets dans le cadre de la stratégie du laboratoire et l'articulation entre ces différents projets
- ✓ Les équipes ayant déjà bénéficié d'un ou plusieurs financements doivent impérativement être à jour dans la remise du/des rapport(s) d'activité et financier(s) lors de la soumission d'une nouvelle demande

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

- Les financements peuvent être accordés pour une **durée de 1 à 3 ans**
- Les financements sur 3 ans sont attribués dans le cadre de la prise en charge d'une thèse de doctorat
- En cas de financement accordé pour une durée supérieure à 1 an, une demande de renouvellement sera à soumettre pour l'année ou les années suivante(s)
- Le financement peut inclure des frais de fonctionnement et du personnel (doctorants, post-doctorants, techniciens, ARC, ...)

NOTA BENE : les frais de mission, de publication et d'équipement peuvent être pris en charge, uniquement s'ils sont détaillés et justifiés. Seuls les équipements spécifiques de la problématique abordée et indispensables à la réalisation du projet seront pris en charge. Les frais de participation à une conférence peuvent être financés, à la hauteur d'une participation/an/projet et à condition que les résultats du projet financé y soient présentés.

MODALITES DE CANDIDATURE

A. Projets nécessitant la soumission d'une lettre d'intention :

Pour la recherche clinique (RC), la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) et tout projet de recherche fondamentale portant sur les thématiques « infection » et « inflammation » (RFinf)

- Une lettre d'intention doit être soumise en ligne, à partir du **lundi 16 novembre** et au plus tard le **mardi 15 décembre 2015**
- Des recommandations seront adressées à tous les porteurs de projet ayant soumis une lettre d'intention
- L'accès aux formulaires de soumission en ligne du dossier complet sera ouvert à partir du **lundi 25 janvier 2016**
- Le dossier complet de demande de financement est à soumettre en ligne au plus tard le **lundi 29 février 2016**

NOTA BENE : Pour les projets (RC et SHS) basés sur les données du Registre français de la mucoviscidose, le comité de pilotage du Registre devra être informé en amont du dépôt de la lettre d'intention. Un résumé du projet devra être envoyé à l'adresse: registre@vaincrelamuco.org.

B. Projets ne nécessitant pas le dépôt d'une lettre d'intention :

Pour tous les projets de recherche fondamentale hors thématiques « infection » et « inflammation »

- L'accès aux formulaires de soumission en ligne du dossier complet sera ouvert à partir du **lundi 30 novembre 2015**
- Le dossier complet de demande de financement est à soumettre en ligne au plus tard le **lundi 29 février 2016**

MODALITES DE REMPLISSAGE DES FORMULAIRES

Les champs dont l'intitulé comporte un « * » doivent obligatoirement être complétés. Il ne sera pas possible de valider et de passer à la page suivante si un de ces champs est vide.

Le nombre de caractère indiqués doit être respecté. « **[+]** » permet de vérifier l'espace de saisie restant dans l'encadré. « **Nombre de caractères** » indique le nombre de caractères saisis.

Le type et la taille des pièces jointes doivent être respectés aussi : pdf, jpg, gif ou png

Une fois validé le dossier ne peut plus être modifié. Vous pourrez le consulter et l'imprimer en vous reconnectant à l'aide de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe via lien suivant : <http://apr.vaincrelamuco.org/>

The screenshot shows the 'Appel à projets' website interface. At the top left is the logo 'VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE'. The main heading is 'Appel à projets'. Below it, there is a section 'Session en cours' with a search bar containing 'APPEL A PROJETS 2016'. There are three main registration blocks:

- Inscription du lundi 16 novembre 2015 au mardi 15 décembre 2015**
 - Sciences humaines et sociales - Lettre d'intention** (with a '+' icon)
 - Link: [cliquez ici](#)
 - Link: [Notice explicative](#)
- Inscription du lundi 30 novembre 2015 au lundi 29 février 2016**
 - Recherche fondamentale** (with a '+' icon)
 - Link: [cliquez ici](#)
 - Link: [Notice explicative](#)
 - Text: *Pour les demandes concernant les domaines : infection et inflammation vous devez avoir ouvert au préalable une lettre d'intention en recherche fondamentale qui devra avoir été acceptée pour que vous puissiez ouvrir un dossier complet.*
- Inscription du lundi 16 novembre 2015 au mardi 15 décembre 2015**
 - Recherche clinique - Lettre d'intention** (with a '+' icon)
 - Link: [cliquez ici](#)
 - Link: [Notice explicative](#)
 - Text: *Ne concerne que les demandes en recherche clinique : recherche interventionnelle ou non interventionnelle, avec un recueil de données associé ou non à une collection biologique.*

On the right side, there are two informational sections:

- Votre dossier**
 - Text: *Déjà inscrit ? Vous avez déjà ouvert un dossier... Cliquez ici et indiquez le numéro de dossier et le mot de passe qui vous ont été communiqués par e-mail.*
- Mot de passe oublié ?**
 - Text: *Si vous avez perdu votre mot de passe ou votre numéro de dossier, saisissez l'adresse e-mail que vous avez indiquée lors de l'ouverture de votre dossier, nous vous y ré-expédierons ces informations.*
 - Form: votre e-mail



APPEL A PROJETS DE RECHERCHE SUR LA MUCOVISCIDOSE

MODALITES D'EXPERTISE

Les projets pour lesquels une lettre d'intention aura été soumise seront examinés par :

- un groupe d'experts ad hoc « infection/inflammation », issus du Conseil Scientifique, pour les projets en RFinf
- le Bureau des Etudes Cliniques et des études en SHS, composés de parents, patients, experts en RC et SHS, dont certains membres du CS, (projets RC et en SHS).

Tous les dossiers complets feront l'objet d'un processus d'expertise externe et d'une analyse par le Conseil Scientifique (CS) de Vaincre la Mucoviscidose

Les recommandations fournies aux porteurs de projets suite à l'analyse des lettres d'intention seront à la disposition du CS lors de la discussion finale du projet en réunion plénière, de même que les expertises précédentes, si le projet a déjà fait l'objet d'une soumission dans le cadre de l'Appel à Projets de Vaincre la Mucoviscidose.

Tous nos experts s'engagent à la confidentialité la plus stricte concernant les dossiers, les expertises auxquelles ils ont accès et les discussions en session plénière. Lors de l'attribution d'un dossier à un expert externe ou membre du CS, une déclaration de conflit d'intérêt est remplie. Le porteur de projet peut, s'il le souhaite, suggérer des noms d'experts qu'il juge compétents pour étudier son dossier, et signaler aussi les noms des personnes qu'il estime en conflit d'intérêt.

COMMUNICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A PROJETS

Après expertise des dossiers, le CS soumet ses recommandations au Comité Stratégique pour la Recherche (CSR) et au Conseil d'Administration de l'association. Suite aux décisions de ce dernier, les résultats seront communiqués aux porteurs de projets début juillet 2016 par une notification écrite, accompagnée du rapport de séance du CS concernant le projet.

MISE EN PLACE DU FINANCEMENT

Les financements accordés pourront être mis en place dans les semaines qui suivent la notification des résultats, dès l'établissement des documents contractuels. La durée de validité de la décision du Conseil d'Administration est fixée à un an maximum. Au-delà de ce délai et en l'absence d'explications valables du retard de mise en place des documents contractuels, le porteur de projet devra déposer une nouvelle demande pour pouvoir bénéficier du financement.

ACCES AUX FORMULAIRES ET AUX RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : [espace chercheurs du site web de Vaincre la Mucoviscidose](#)

CONTACT : recherche@vaincrelamuco.org